



## **Lettre ouverte à Sibyle Veil**

### **Egalité femmes hommes :**

### **Encore une année de grands discours...**

### **Mais où sont les actes ?**

Madame la Présidente,

8 mars 2021 - 8 mars 2022... Il y a un an jour pour jour, l'ensemble des organisations syndicales de Radio France dénonçait, dans un communiqué commun, le grand écart entre discours et réalité sur la question de l'égalité femmes hommes dans notre entreprise, faisant une série de propositions concrètes pour avancer sur cet enjeu central. A l'issue d'une année où la direction a pourtant beaucoup évoqué sa volonté d'agir, nous voilà une nouvelle fois bien amers. Le résultat est très loin de l'ambition affichée. Sur certains points même, impossible de ne pas constater que l'entreprise stagne ou même régresse ! A ce rythme, il nous faudra 21 ans pour atteindre l'égalité réelle à Radio France, sur les salaires notamment. Est-ce ce que nous voulons ?

Mais commençons par le sujet des violences sexuelles et sexistes dans l'entreprise et notamment du rapport de Sophie Latraverse. Glaçant, riche en enseignements, confirmant des analyses que nous avons déjà formulées, et pourtant déjà si loin... Si les mots que vous avez prononcés en CSE Central et lors du comité des managers ont marqué les esprits, nous constatons qu'ils ont été très vite oubliés, tant de nombreuses questions restent en suspens. Quelle refonte réelle et profonde des dispositifs d'alerte et d'enquête ? Avec quels moyens ? Quelles garanties d'équité de traitement et de transparence dans les procédures disciplinaires ? Quel suivi au long cours du traitement des différentes situations, sujet pourtant discuté à plusieurs reprises au sein des instances ? Comment accélérer la remontée des témoignages, en région notamment ? Quelle communication auprès des équipes ? Quant aux enquêtes, elles suscitent de nombreuses interrogations. Nous doutons de la méthode pour mettre en œuvre « la tolérance zéro » que vous avez prônée.

### **Ecarts de salaires toujours trop importants**

Autre chantier central : nous demandons que des objectifs chiffrés de résorption des inégalités salariales soient fixés, et que l'enveloppe dédiée au rattrapage des disparités de salaires entre les femmes et les hommes soit renforcée pour atteindre ces objectifs. La dernière réunion NAO, il y a quelques jours à peine, aurait pu acter ces mesures.

Mais il n'en est rien ! Les écarts de salaires sont encore de 8 % pour les journalistes par exemple. Inacceptable.

Ce qui ne vous empêche pas de communiquer vers l'extérieur sur les bons résultats de l'Index de l'égalité professionnelle. Pour nous, cet index ne peut pas être pris au sérieux quand on sait d'une part, qu'il exclut les CDDU de son calcul et d'autre part, qu'il augmente uniquement grâce à l'arrivée d'une femme, la quatrième parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Faut-il le rappeler, nous attendons aussi qu'une politique de recrutement réellement volontariste, pilotée en interne, soit mise en place. Car il faut aller beaucoup plus loin pour féminiser les métiers de la technique et des programmes dans le réseau France Bleu, et atteindre un taux de féminisation de l'encadrement satisfaisant. Là encore, cela passera par la mise en place d'objectifs précis, aujourd'hui balbutiants.

Radio France doit agir et communiquer afin de favoriser la prise du congé paternité dans son intégralité et rappeler que les hommes peuvent également bénéficier du temps partiel pour raison parentale.

Il faut également examiner les conditions d'emploi de certains métiers pour lesquels de nombreux contrats à temps partiel imposé sont occupés en grande majorité par des femmes.

Enfin, nous attendons avec impatience la mise en œuvre d'un cadre plus contraignant pour systématiser le remplacement des congés maternité, dossier sur lequel toutes les organisations syndicales se sont mobilisées énergiquement.

**Si tous ces sujets sont réellement « prioritaires », qu'attend donc Radio France pour avancer ?**

Il n'est plus possible de justifier ces retards en invoquant la crise sanitaire. Il apparaît clairement que ce sujet de justice sociale n'est PAS aujourd'hui une urgence pour la direction. Dans ces conditions, l'idée de candidater pour un énième « label » relève bien plus de l'opération de communication que d'un réel traitement de ces enjeux avec les représentants des salarié-e-s.

**Nous continuerons de considérer ce sujet comme essentiel et de nous battre aussi longtemps qu'il le faudra pour démontrer l'incohérence entre le discours et les actions mises en œuvre. Il n'est jamais trop tard pour progresser, ensemble. C'est pourquoi, en ce 8 mars 2022, nous vous demandons, madame la Présidente, de nous recevoir dans les prochains jours pour aborder l'ensemble de ces points.**

Paris, le 8 mars 2022